

# *Semaine n°28 de Jean RACINE*

*Du lundi 6 mai au samedi 11 mai 2024*



***Calendrier sportif pour le FESTIVAL NATIONAL DE DANSE SAINT  
ETIENNE DE ROUVRAY COLLEGE EE / EXC / SP  
Nos élèves vont au championnat de France les 5,6 & 7 juin 2024***



L'UNSS défend un sport scolaire au service de la réussite de tous, révélateur de talents, porteur des valeurs de l'école et de l'olympisme et participant à la mise en œuvre des politiques publiques.

Le Plan National de Développement du Sport Scolaire consigne l'ensemble de ses objectifs et met en avant 4 principes clés autour des lettres :

La Fiche Sport déclinée pour chaque activité pratiquée à l'UNSS donne des éléments de cadrage qui se complètent avec les orientations inscrites dans les autres documents. Elle donne les directives pour les qualifications aux finales nationales, académiques ou inters académiques des championnats de France, festivals et Jeux.



Elle rend compte par ailleurs des travaux de la commission mixte nationale et des propositions issues des commissions mixtes territoriales et propose des pistes de développement et d'organisation du sport concerné pour les AS et les phases départementales et académiques dans l'optique de la réalisation du PNDSS 2020-2024 dans les quatre dimensions précédemment exposées. Pour un sport scolaire ambitieux démocratisé et accessible à tous les publics, sur tous les territoires, ouvert sur le monde.

Pour un sport scolaire innovant, s'appuyant sur les besoins et les attentes des licenciés, qui promeut sa différence par l'ouverture et la créativité.

Pour un sport scolaire éthique, solidaire démocratique et responsable, pour favoriser l'engagement, le vivre ensemble et les projets collectifs.

Pour un sport scolaire opérateur de l'éducation nationale, qui peut inscrire le sport scolaire comme un outil au service de la mise en œuvre des priorités ministérielles et peut être décliné à loisir pour montrer la force de son action (enseignement, EPS, échanges, espaces, équité, égalité, équilibre, éco responsabilité).



La référence artistique :

La création artistique est au centre de la démarche chorégraphique développée au sein de l'activité « Danse Chorégraphiée ». Afin de distinguer les rencontres « Equipe d'Établissement » et « Excellence », nous avons voulu mettre au cœur de la création artistique la notion de référence artistique pour le niveau « Excellence ».

Ce choix s'est dessiné par rapport à l'observation des démarches des enseignants mais aussi par rapport aux chorégraphies présentées qui souvent s'appuient sur des œuvres existantes ou y font allusion.

En effet, autour de la référence gravite l'intertextualité : on ne part jamais de rien. Ainsi après de longues discussions et temps de réflexions, les membres de la CMN souhaitent ouvrir le champ des possibles à travers l'art sous toutes ses formes. La CMN propose donc une référence artistique multiple : livre, peinture, sculpture, courant artistique, l'œuvre d'un artiste, l'œuvre sous toutes ses formes, œuvres du répertoire chorégraphique, théâtral, musical...

Cette référence artistique englobe une notion large de l'œuvre comme objet unique ou comme l'ensemble d'objets d'un artiste sur une période, plusieurs périodes ou encore sur son travail à travers sa démarche.

La référence artistique permet à l'élève de faire des liens avec l'enseignement des Arts plastiques, de l'Histoire des Arts ou le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle qui emploient ce même terme.

À partir de cette référence artistique, il s'agit d'en tirer une inspiration pour une intention chorégraphique, c'est-à-dire de « raconter » une nouvelle histoire, de s'en saisir en la déclinant sans se contenter de l'effleurer. Afin de « circonscrire » la référence artistique, nous évoquerons la référence dans la gestuelle, dans les états de corps, dans les procédés, dans l'écriture chorégraphique avec la possibilité de faire « à la manière de... ».

Afin d'être le plus compréhensible possible, la référence artistique ne peut pas être une simple citation, reproduction, reprise, copie et encore moins un plagiat. Même si le travail peut être passionnant et intéressant à vivre, il n'est pas en adéquation avec les valeurs des rencontres en « Danse chorégraphiée » et de la « création artistique à offrir et à recevoir ». La référence peut s'agir de s'appuyer

sur une œuvre, la revisiter, en faire une relecture, la détourner. Il s'agit avant tout d'une appropriation qui demande une démarche de création de la part de l'enseignant et de ses élèves qui vivent ainsi un réel processus de création. Il s'agit donc davantage du processus que du produit.

Dans le but d'aider les spectateurs et les Jeunes Regards, nous proposons qu'une note d'intention donne les clefs de lecture permettant d'explicitier la référence artistique et le processus qui en a découlé. En effet, pour « lire » une référence à une œuvre, il faut la connaître. Cette note d'intention permettra ainsi « d'orienter », sans forcément expliquer, la lecture de la chorégraphie.

Pour aller plus loin, les membres de la CMN proposent l'idée que, durant les rencontres nationales, chaque groupe présente à un autre groupe son travail et sa démarche. Ce travail pourrait avoir lieu durant des ateliers d'échanges qui seraient menés par le Jeune Coach Chorégraphe. Ainsi, il serait le porte-parole du groupe qui objectiverait la référence artistique et les étapes de travail, c'est-à-dire le processus de création artistique parcouru par le groupe.

Ces ateliers d'échange pourront répondre en même temps à la mise en place de cette nouvelle exigence de référence artistique et au développement des valeurs des rencontres en « Danse chorégraphiée ». C'est pour cette raison que la CMN souhaite, dans la mesure du possible, privilégier la rencontre des deux niveaux, « Equipe d'Établissement » et « Excellence ».



## Préambule

### **Bienvenue à :**

Mme PICHARD C professeur documentaliste en remplacement de Mme Jumelin

Guilhem qui a pris ses fonctions d'AED le 2 mai 2024 jusqu'à la fin d'année scolaire temps complet

## Le planning

### **Lundi 6 mai**

#### **Ouverture des vœux pour les élèves de 3<sup>ème</sup>**

**13h00 – 14h00** : Le bar (bureau d'aides rapides) aides en Mathématiques, Espagnol, Anglais, Histoire, ... salle de permanence

### **Mardi 7 mai**

**13h05 - 14h00** : Club de Mathématiques en salle 205 (Mme Riffard & M Merkel)

**13h05 - 14h00** : Chorale du collège, salle de Musique

**13h00 – 14h00** : Le bar (bureau d'aides rapides) aides en Français, Espagnol, Anglais, Histoire, Technologie, Arts Plastiques .... salle

**13h00 – 14h00** : Devoirs faits

**17h20 – 19h00** : Atelier Théâtre

### **Mercredi 8 mai**

Jeux olympiques : arrivée de la flamme en France (Marseille)

férié

**Jeudi 9 mai**



### **Journée de l'Europe**

Le 9 mai, une date symbolique

**La Journée de l'Europe est célébrée le 9 mai dans l'ensemble des États membres** afin de rendre hommage à la date fondatrice que fût le 9 mai 1950.

Robert Schuman a présenté ce jour-là sa proposition relative à une organisation de l'Europe : la "**déclaration Schuman**" est considérée comme **l'acte de naissance de l'Union européenne**.

En effet, un appel à la mise en commun des productions française et allemande de charbon et d'acier sous une autorité internationale est lancé par Jean Monnet et Robert Schuman lors d'une déclaration historique dans le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay. Cette déclaration débouche sur la signature par six États européens - l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas - du traité de Paris le 18 avril 1951. Ensemble, ils fondent la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), première des institutions européennes qui donnera naissance à ce qu'on appelle à présent l'Union européenne.

Chaque année, la Journée de l'Europe est **l'occasion d'activités et de festivités** qui rapprochent l'Europe de ses citoyens, et ses peuples entre eux.

**férié**

**Vendredi 10 mai**

congé

**Samedi 11 mai**

## Les prévisions

### Planning des formations GQS

Classe	Jour et horaire	Formateur
5 <sup>ème</sup> 3	Mardi 26 mars 8h-10h	<b>Mme NECHAR ( EPS)</b>
		Mme COUERY ou LONGEVAL
5 <sup>ème</sup> 1	Mardi 2 avril 13h-15h	Mme NECHAR
		<b>Mme COUERY (EPS)</b>
5 <sup>ème</sup> 4	Lundi 29 avril SA 13h-15h	Mme MARTIN
		<b>Mme NECHAR ( EPS)</b>
5 <sup>ème</sup> 5	Lundi 27 mai SA 13h-15h	<b>Mme LONGEVAL ( EPS)</b>
		Mme MARTIN
5 <sup>ème</sup> 2	Mardi 28 mai SA 13h-15h	Mme NECHAR
		<b>Mme LONGEVAL (EPS)</b>

**27 mai : 2eme vaccination.**

**Mercredi 15 mai :** 14h00 -18h00 répétition théâtrale avec l'atelier Théâtre de Mme Lacoste salle Dunoyer de Segonzac avec les élèves

**Jeudi 16 mai :** 14h00 -18h00 répétition théâtrale avec l'atelier Théâtre de Mme Lacoste salle Dunoyer de Segonzac avec les élèves

**Jeudi 16 mai :** 19h00 spectacle du théâtre avec les élèves de l'atelier salle Dunoyer de Segonzac avec les élèves

**Jeudi 23 mai :** 14h30 Accueil des CM2 de l'école Les Arcades, 2 classes

**Jeudi 20 mai :** Festival inter-scolaire au Chesnay managé par Mme Lacoste, le festival inter-scolaire aura lieu au Chesnay-Rocquencourt du mardi 21 mai au samedi 25 mai, le group théâtre fera des répétitions le jeudi 23 mai dans l'après-midi

**Samedi 1<sup>er</sup> juin :** répétition du spectacle dans musique théâtre à 15h00, puis à 17h00, médiathèque de Viroflay

**Jeudi 6 juin :** 14h05 commission des menus au réfectoire

**Du 5 au 7 juin 2024** : Championnat de France des élèves en Danse à Saint Etienne du Rouvray, académie de Normandie.

## Les Informations diverses

### DE NOUVEAUX PARCOURS POUR DÉVELOPPER ET VALIDER VOS COMPÉTENCES NUMÉRIQUES AVEC PIX+ ÉDU

Vous êtes invité à rejoindre le dispositif Pix+ Édu conçu spécifiquement pour vous. Déployé depuis octobre avec le parcours d'auto-positionnement, il s'enrichit aujourd'hui d'un **accès simplifié à l'ensemble des parcours**. Il vous permet grâce à des défis ludiques et formateurs de vous auto-positionner, d'approfondir vos compétences numériques transversales et professionnelles et de valider votre niveau de maîtrise avec un parcours bilan.